

ASSOCIATION

**CENTRE D'INFORMATION CULTURELLE
DE VAISON-LA-ROMAINE**

PROCES VERBAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION
du
7 octobre 2026

Convoqués par le Président le 27 septembre 2026, en application de l'article 8 des statuts sociaux, le conseil d'administration s'est réuni, ce jour 7 octobre 2026, sous la présidence de M Christian Herbaut, président.

Deux administrateurs sont excusés :

- * Mme Blanchoz Michelle,
- * M. Blanchoz Olivier.

Les membres présents ont signé la feuille d'émargement qui restera attachée au présent procès-verbal dont elle forme annexe.

Les statuts sociaux ne fixant pas de seuil de participation, le Conseil peut régulièrement délibérer.

Le Président :

- déclare la séance ouverte,
- propose de désigner M Jean-Bernard Bachet secrétaire de séance ; cette proposition étant adoptée,
- passe à l'examen de l'ordre du jour :

- * Election du Bureau,
- * Désignation des mandataires financiers,
- * Vote du budget 2026-2027,
- * Questions diverses.

Election du Bureau

En application de l'article 10 des statuts sociaux le conseil d'administration désigne, en son sein, un bureau composé de six membres.

Les membres sortants du bureau sont candidats à la reconduction de leur mandat ;

Sont candidats aux fonctions de :

Président	Herbaut	Christian
Vice-présidente	Blazy	Annie
Secrétaire	Bachet	Jean-Bernard
Secrétaire adjointe	Revel	Chantal
Trésorier	Chopin	Florence
Trésorier adjoint	Henriot	Daniel

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Le bureau est désormais composé comme suit :

Président	Herbaut	Christian
Vice-présidente	Blazy	Annie
Secrétaire	Bachet	Jean-Bernard
Secrétaire adjointe	Revel	Chantal
Trésorier	Chopin	Florence
Trésorier adjoint	Henriot	Daniel

Monsieur Christian Herbaut, président, remercie les membres du Conseil.

Désignation des mandataires financiers

Sont désignés mandataires financiers de l'Association :

M. Christian Herbaut, président,
Mme Florence Chopin, trésorier,
M. Daniel Henriot, trésorier-adjoint.

Vote du budget 2026-2027

Mme Florence Chopin, trésorier, présente le projet de budget pour l'exercice du 1^{er} août 2026 au 31 juillet 2027, qui restera annexé au présent procès-verbal.

Le budget est proposé en équilibre, les recettes estimées et les dépenses évaluées étant respectivement de 10 865 €.

Chacun des postes de recettes et de dépenses a été évalué avec prudence en prenant en compte les éléments comptables des exercices antérieurs et en supputant la reconduction de la subvention de 1 465 € de la ville de Vaison-la-Romaine, dont le soutien n'a jamais fait défaut.

Le projet mis aux voix, le budget 2026-2027 est adopté.

Questions diverses.

Le Président informe le Conseil que Michelle et Olivier Blanchoz prennent en charge la gestion et l'actualisation du site internet du CIC.

L'ordre du jour du présent Conseil d'administration étant épuisé, le Président déclare que la séance est close.

Le secrétaire de séance

Jean-Bernard Bachet

Le Président

Christian Herbaut